

Communiqué de presse : 11 septembre 2015

Inauguration de la façade restaurée de la basilique Saint-Denis

Vendredi 18 septembre 2015 à 18h

Fleur Pellerin, ministre de la culture et de la communication, salue le travail des artisans, restaurateurs et architectes qui ont œuvré à la restauration de la façade occidentale et des trois portails sculptés de la basilique Saint-Denis, sous le contrôle scientifique et technique de l'Etat. A la veille des "Journées européennes du patrimoine", Jean-François Carenco, Préfet de la région Île-de-France, Préfet de Paris, procédera à l'inauguration officielle de cette façade restaurée, en présence de Didier Paillard, Maire de Saint-Denis, de Patrick Braouezec, Président de Plaine Commune (Seine-Saint-Denis) et de Monseigneur Pascal Delannoy, Evêque de Saint-Denis-en-France, vice-président de la Conférence des évêques de France, le vendredi 18 septembre à 18 heures avec la participation des apprentis de l'Académie Fratellini. Une conférence de presse se tiendra préalablement à 17h dans la basilique en présence du comité scientifique.

Les travaux de restauration constituent l'une des opérations patrimoniales les plus attendues, tant du public que de la communauté scientifique. Ce projet répond à l'intérêt capital que représentent, pour l'histoire de l'art, les trois portails commandés par l'abbé Suger (1081-1151). L'objectif des travaux a été de remettre en état l'ensemble de l'élévation jusqu'au crénelage supérieur, y compris les trois portails sculptés. Ils ont visé à retrouver l'homogénéité monumentale et la qualité ornementale qui avaient été conçues par François Debret (1777 - 1850) pour relayer les ambitions de l'abbé Suger.

Les travaux (2012-2015) - dont le coût s'est élevé à 3,15 M€ - se sont déroulés en trois tranches de 11 mois portant successivement sur la travée Nord, la travée centrale et la travée Sud. Ils ont été lancés en septembre 2012 et se sont achevés en juillet 2015. Compte-tenu de l'importance de cette opération, un comité scientifique a été constitué afin d'accompagner le maître d'œuvre chargé de ces travaux, l'architecte en chef des monuments historiques, Monsieur Jacques Moulin.

Les travaux ont compris :

- Le remplacement des pierres dégradées, avec dessalement, nettoyage et rejointement général des parements
- Le nettoyage et la restauration des trois portails
- Le rétablissement de la fenêtre centrale dans ses dimensions antérieures aux modifications apportées par Jules Formigé en 1958
- Le rétablissement du cadran de l'horloge de la rose

- La restauration de la polychromie rétablie par François Debret : dorure de l'horloge, inscriptions dorées de la fenêtre centrale, inscriptions rouges accompagnant les principales sculptures



Conformément aux principes de la loi de 1905, l'État est propriétaire de la cathédrale basilique de Saint-Denis, et, à ce titre, la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France (Drac-IDF), placée sous l'autorité du préfet de région, est maître d'ouvrage de la restauration du monument. Le clergé en est affectataire culturel et le Centre des monuments nationaux (CMN), établissement public sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication, est chargé de l'organisation du parcours de visite de la crypte et des gisants.

Contacts

Sophie Delvainquière
Communication - Drac Ile-de-France
01 56 06 50 21 ou 06 40 33 11 87 – sophie.delvainquiere@culture.gouv.fr
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Ile-de-France>

Quitterie Berchon
Service presse – Drac Ile-de-France
01 56 06 50 15 – quitterie.berchon@culture.gouv.fr

